

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----

**Séance du 5 septembre 2025**

Nombre de Membres	
En exercice :	21
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	21
Ayant donné procuration :	4

Date de la convocation
01/09/2025

*L'an deux mille vingt-cinq et le cinq septembre à vingt heures.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

*Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai*

*Procurations : Aline Carrière à Norbert Pécot Marie Destaing à Olivier Marlot, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Caroline Blain.*

*Secrétaire de séance : Olivier Marlot*

-----  
*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.*

**Délibération n° 2025-09-063**

**OBJET : Conventions ACCA de Levier et de Labergement-du-Navois.**

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de procéder au renouvellement des conventions existantes à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 pour une durée de 3 années entières et consécutives.

Il propose de porter la participation de 676€ à 900€ pour l'ACCA de Levier afin de tenir compte des frais liés à l'entretien des cloisonnements et de porter la participation financière de 206 € à 300€ pour l'ACCA de Labergement-du-Navois.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **20 voix pour, 1 abstention** :

- Valident les conventions telles qu'elles sont présentées avec un versement annuel de 900.00 € pour l'ACCA de Levier et 300€ pour l'ACCA de Labergement-du-Navois à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 09/09/2025
Reçu en préfecture le 09/09/2025
Publié le 
ID : 025-200068401-20250905-2025_09_063-DE



Le Maire,  
Marc SAULNIER.